

Région Bourgogne-Franche-Comté

4, square Castan - CS 51857  
25031 Besançon Cedex  
Tél.: 0970 289 000

[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

Retrouvez-nous sur 

Charte graphique: Staccato - conception, réalisation: Région Bourgogne-Franche-Comté, Direction de la Communication et des Relations avec les Citoyens - © photo: fotolia.

FAISONS DE  
L'AVENIR  
NOTRE PLUS  
BELLE  
DÉCOUVERTE

CHARTRE DE  
LABELLISATION

## Contexte

La Région a décidé d'intensifier son action en faveur de la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (C.S.T.I.) répondant ainsi à la double nécessité d'informer les citoyens sur les progrès de la science, parfois source d'inquiétude et de renforcer l'intérêt des jeunes pour les filières techniques et scientifiques.

A cet effet, elle accompagne nombre d'initiatives, d'événements et d'acteurs et joue un rôle d'animation régionale facilitant la mise en réseau, la coordination et la promotion des acteurs et des actions de diffusion du savoir scientifique et technique.

Louis Pasteur (1822-1895), figure régionale universellement connue, bénéficie d'une image très positive principalement liée à son activité de recherche (méthode expérimentale, microbiologie, vaccination, pasteurisation, chimie...).

Il s'avère donc particulièrement intéressant d'utiliser cette notoriété comme vecteur d'information du public et de valorisation de l'image régionale dans sa composante scientifique et technique n'excluant pas pour autant la dimension culturelle et touristique.

Dans ce contexte général, l'opportunité de mettre en place un projet régional fédérateur autour de l'image de Pasteur a été mise en évidence avec l'accord de l'Institut Pasteur.

Le projet se décline dans la mise en place et la promotion d'un programme régional cohérent et labellisé d'actions de diffusion grand public de la C.S.T.I. répondant à l'approche scientifique défendue par Pasteur.

## Objectifs

- Recenser des actions existantes ou en projet, cofinancées ou non par la Région, initiées par les acteurs de la culture scientifique et technique, dirigées vers le grand public et à vocation pédagogique.
- Faire labelliser des actions par un comité ad'hoc qui sera garant de la qualité et de la cohérence générale des actions du programme.
- Réunir l'ensemble des opérations labellisées dans un programme dont la Région assurera la promotion.
- Proposer au grand public un programme de manifestations, animations, ateliers ou conférences à travers toute la Bourgogne-Franche-Comté, garantissant pour chaque opération l'accessibilité du discours, l'échange, l'expérimentation et une organisation de qualité.
- Valoriser l'image de Pasteur auprès de la population régionale.
- Associer plus fortement Pasteur à la région.

## Labellisation

### Elle permet au porteur du projet :

- de bénéficier de la communication et de la diffusion d'informations mises en place pour le programme : supports de la Région et des partenaires (sites internet, éditions), supports dédiés (programme semestriel, charte,...),
- de pouvoir utiliser « la signature » sur les supports de communication du projet labellisé.

## Bénéficiaires

### Principalement :

- les associations,
- les établissements d'enseignement supérieur et de recherche,
- les collectivités territoriales.

### Peuvent participer les structures :

- à vocation scientifique ou technique,
- à vocation artistique et culturelle.

Les porteurs de projets doivent s'assurer de la qualité scientifique du projet qui sera validée par le comité.

## Projets éligibles

### 1 Publics :

Projets relevant de la C.S.T.I. et s'adressant à un large public, nécessairement composite. Toutefois sera considéré comme prioritaire le public jeune.

### 2 Sujets et types d'actions :

Tous sujets et types de manifestations à caractère culturel, scientifique et technique sont susceptibles d'être traités.

### 3 Seront considérés avec intérêt :

- les projets associant un travail en réseau ou avec plusieurs partenaires,
- les projets faisant preuve d'innovation et de créativité,
- les projets participatifs,
- les projets comportant une réflexion sur la science,
- les projets comportant un aspect pédagogique.

## Sélection des projets

Pour la labellisation, l'intégration au programme et la promotion, les projets seront sélectionnés par un comité d'orientation, composé des représentants des Universités, des Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle, de l'Institut Pasteur et d'acteurs régionaux représentatifs et reconnus sur le territoire, qui déterminera les critères d'attribution du label. Il sera garant de la qualité et de la cohérence générale des actions du programme.